



En tant que logopèdes, nous proposons une formation à l'attention des parents dont les enfants ont des difficultés langagières...

- ...parce que nous voulons aider au mieux les parents qui se sentent démunis lorsqu'ils doivent communiquer avec leur enfant;
- ...parce que nous savons que les parents jouent un rôle clé dans le développement langagier de leur enfant et qu'ils doivent être investis;
- ...parce que nous connaissons l'efficacité de l'aide précoce en cas de difficultés langagières.

Pour qui ?

La guidance parentale s'adresse aux parents dont l'enfant, à partir de **2 ans et demi**, présente des difficultés langagières qui consistent en:

- Un retard de langage,
- Un retard de parole,
- Une dysphasie.



Pourquoi ?

La guidance parentale permet aux parents d'être mieux outillés face aux problèmes langagiers de leur enfant.

- En les sensibilisant aux caractéristiques du langage et aux moyens de communication de leur enfant.
- En augmentant les opportunités d'échanges et de communication par différentes techniques et attitudes à adopter.
- En les accompagnant pour les aider à faciliter la communication et le développement langagier de leur enfant.



Informations pratiques

La guidance parentale consiste en plusieurs séances qui se réalisent en **groupe** et qui sont encadrées par **deux logopèdes**.

- Nombre de séances: **7**
 - 2 séances individuelles
 - 5 séances collectives
- Durée des séances: **1h30**
- Nombre de participants:
 - les **parents de 4 à 8 enfants** par formation
- Lieu:

Unité de logopédie clinique, Bâtiment B33
Université de Liège
Boulevard du Rectorat, 3
4000 Liège (Sart Tilman)



Contacts

Du lundi au jeudi:
Françoise Derouaux
Tel.: 04 366 23 87
E-mail: fhacourt@ulg.ac.be

Du lundi au vendredi:
Isabelle Ciborowski
Tel.: 04.366.92.96
E-mail: Isabelle.Ciborowski@ulg.ac.be